

VILLE DE BEUCEVILLE  
AVIS PUBLIC

Projet de règlement numéro 2025-535 modifiant le règlement numéro 2016-340 concernant le plan d'urbanisme  
Consultation publique

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 2025-535 modifiant le règlement numéro 2016-340 concernant le plan d'urbanisme ;

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 7 avril 2025, le conseil a adopté le projet de règlement :

- Règlement numéro 2025-535 modifiant le règlement numéro 2016-340 concernant le plan d'urbanisme.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 2 juillet 2025, à 16h00, à l'Hôtel de Ville au 540, boulevard Renault, à Beauceville.

Que l'objet du règlement 2025-535 est :

- D'identifier toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur ;
- D'ajouter la notion d'îlots de chaleur, ainsi que des actions visant à limiter les impacts des événements climatiques extrêmes.

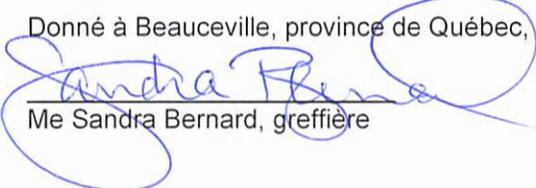
Au cours de cette assemblée publique, le Président d'assemblée ou un autre élu qu'il désignera expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de Ville au 540, boulevard Renault, à Beauceville du lundi au jeudi de 8h30 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet vise l'ensemble du territoire de la Ville de Beauceville.

Donné à Beauceville, province de Québec, ce 6 juin 2025.

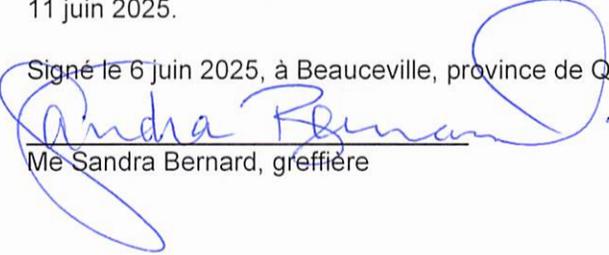
  
Me Sandra Bernard, greffière

\*\*\*\*\*

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 6 juin 2025 et dans le journal l'Éclaireur-Progress le 11 juin 2025.

Signé le 6 juin 2025, à Beauceville, province de Québec.

  
Me Sandra Bernard, greffière